

PROJET PEDAGOGIQUE
2023-2026

Les Centres Récréatifs Aérés de LA VILLE DE FLEURUS

VILLE DE
FLEURUS



I. INTRODUCTION.

La Ville de Fleurus est consciente des difficultés qu'ont parfois les parents à organiser le planning des vacances de leurs enfants.

C'est pourquoi elle propose depuis des années ces CRA qui permettent aux jeunes d'explorer un environnement nouveau et de découvrir des activités sportives et de loisirs.

Les CRA de Fleurus se veulent un lieu d'accueil pour tous, où chacun prend du plaisir à être ensemble, en dehors des contraintes de la vie scolaire.

Chaque enfant y est accueilli avec ses particularités, ses envies, son histoire.

Les objectifs que nous nous fixons visent à répondre aux attentes des enfants et de leurs familles, en respectant le cadre fixé par le décret «centres de vacances »

II. LE PROJET PEDAGOGIQUE ET SES OBJECTIFS.

1. LE PROJET PEDAGOGIQUE :

- ✓ Le projet pédagogique est un outil indispensable pour décrire les activités et le déroulement de la journée avec les enfants.
- ✓ Il permet aux parents d'avoir une vue d'ensemble sur les objectifs fixés par l'équipe et sur le fonctionnement de nos CRA.
- ✓ Ce projet est également un document de référence pour coordonner ses actions avec l'équipe et garder une cohérence éducative ainsi qu'une ligne de conduite qui sera un point de repère idéal au développement psychologique, cognitif, physique et affectif de l'enfant.

2. LES OBJECTIFS :

Les objectifs que nous nous fixons visent à répondre aux attentes des enfants et de leurs familles, en respectant le cadre fixé par le décret «centres de vacances ».

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT :

En lui offrant un endroit agréable :

- ✓ L'enfant doit pouvoir s'épanouir en toute harmonie et en toute sécurité.
- ✓ Il est donc important de créer des « espaces de vie » qui seront un repère rassurant et permettront ainsi à l'enfant d'acquérir une confiance en lui.
 - Un coin doux pour les histoires et le retour au calme.
 - Un espace « dodo ».
 - Un espace « colère ».

En lui donnant l'envie d'apprendre et de découvrir :

- ✓ Proposer à l'enfant des activités variées et adaptées à son âge en mettant à sa disposition différents supports (bois, peinture, papier,...).
- ✓ Explorer différents domaines (sportif, culturel, expression, bricolage).
- ✓ Prise en compte des envies de l'enfant à l'aide de boîtes à idées.
- ✓ Mise en place d'une demi-journée « libre », laissant ainsi l'enfant choisir l'activité.

Chaque animateur recueillera les envies, les attentes des enfants de son groupe.

Il pourra ainsi « ajuster » ou « modifier » ses activités si nécessaire en fonction des besoins de l'enfant.

- ✓ Proposer des sorties variées (parcs, jardins partagés, ferme pédagogique...)

- ✓ Travailler sur la présentation ludique des thèmes et des activités :
 - À l'aide de déguisements, de photos, de mises en scène.
 - En créant une ambiance autour du thème proposé, en éveillant sa curiosité.

En lui donnant des repères :

- ✓ Création et organisation d'un affichage clair au niveau de l'information (journée type, règles de vie, programme, menus).

En le valorisant :

- ✓ Solliciter l'enfant à « faire seul » : cette démarche permettra à l'enfant de mettre en avant ses capacités et ses compétences.
- ✓ Par la découverte de l'expression corporelle, orale et artistique. Elle permet à chacun de se sentir valorisé à travers ses créations et ses compétences dans des domaines qui ne sont pas nécessairement abordés dans d'autres lieux de vie (école, famille...) :
 - Exprimer corporellement des images, des sentiments, des personnages (par des mimes, des danses, des chants...).

La découverte de ces différentes formes d'expression est donc importante tout comme la mise en avant des réalisations de l'enfant (spectacles, expositions...) en particulier devant leur famille, qui sont sans doute les personnes les plus importantes à leurs yeux.

- C'est pourquoi, à la fin du Centre de Vacances les familles sont conviées au verre de l'amitié durant lesquels les enfants présenteront leurs diverses créations.

FAVORISER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT :

Être autonome implique d'avoir suffisamment confiance en soi pour prendre des décisions et s'assumer seul.

C'est en valorisant l'enfant, en lui prouvant que son avis est entendu que l'on peut lui permettre d'acquérir de la confiance.

Il est donc important d'habituer les enfants à donner et exprimer des souhaits, de favoriser des temps de dialogue ainsi que la mise en place d'outils permettant cette expression.

- ✓ Prendre en compte la volonté du « ne rien faire ».
- ✓ Aborder des activités diversifiées faisant appel à différents supports (sport, artistique, scientifique, littéraire...).
- ✓ Permettre aux enfants de s'épanouir dans ces domaines pourra développer leur sens critique, élément essentiel à l'apprentissage de l'autonomie.
- ✓ Confier à l'enfant des tâches (adaptées) comme :
 - desservir la table (rassembler les assiettes),
 - aider au goûter des plus petits,
 - prendre et rassembler du matériel pour une activité.

DÉVELOPPER LE SENS DE LA CITOYENNETÉ :

Le centre de vacances à un rôle d'éducation, les enfants d'aujourd'hui sont de futurs citoyens. Il s'agit de les aider à s'intégrer dans la société.

En favorisant l'implication des enfants :

- ✓ Réfléchir avec l'enfant sur les règles de vie du Centre : l'enfant pourra ainsi se rendre compte des droits et des devoirs :
 - création d'une Charte.
- ✓ Faire comprendre à l'enfant la notion de choix et de respect de son choix :
 - L'enfant choisit librement son activité mais en contrepartie il ne peut pas changer d'avis en cours d'activité.
- ✓ Encourager l'enfant à remettre les locaux en ordre.
- ✓ Ramassage des déchets autour du Centre de Vacances.

En favorisant l'ouverture d'esprit et la solidarité :

- ✓ Mise en place de rencontres avec des enfants d'autres centres de vacances :
 - apprendre à connaître d'autres copains.
- ✓ Rencontres intergénérationnelles (MRS sur l'entité).
- ✓ Mise en place de jeux de coopération : l'esprit d'équipe est mis en avant.
- ✓ Proposer des créations communes (groupes mélangés) sur les thèmes proposés :
 - création d'un totem, d'une mascotte pour le groupe.

En favorisant la communication et les relations avec les autres : (enfants et adultes).

- ✓ les moments de vie communs sont propices aux échanges, à l'entraide, au respect de chacun (lors des excursions, des repas, des temps libres...).

SENSIBILISER LES ENFANTS A L'IMPORTANCE D'UNE ALIMENTATION SAIN :

- ✓ Aujourd'hui, près d'un enfant sur cinq est atteint de surcharge pondérale.
- ✓ Alors que ce chiffre ne cesse de progresser, il devient de plus en plus important d'initier les enfants à une alimentation saine et équilibrée.
- ✓ Cet équilibre alimentaire se construit dès son plus jeune âge et sur tous les repas.

C'est pourquoi les CRA d'été proposent :

- Un repas complet, varié et adapté au développement de l'enfant.
- Afin de compléter le petit déjeuner du matin, nous proposons un fruit ou un produit laitier.
- Les repas qui seront servis aux enfants répondront aux instructions reprises sur la fiche médicale et donc aux allergies éventuelles des enfants, aux croyances religieuses, régime alimentaire, ...

Comment les sensibiliser ? :

- Associer des jeux manuels et créatifs permettant de parler des familles alimentaires, des aliments qui les composent, de leur saison, de leur culture et du mode d'élevage des animaux. (à travers des mémos, des lotos créés avec les enfants, visite dans une ferme pédagogique)

- Préparer un mini potager : une manière de lui faire découvrir le rythme de la nature, les saisons. (créer par les animateurs et les enfants).
 - Emmenez les enfants dans des cueillettes. (via des jardins partagés...)
 - Créer de petits jeux gustatifs.
 - Aidez l'enfant qui dit « beurk » ou « je n'aime pas » à exprimer pourquoi il le dit : est-ce une mauvaise expérience, la couleur, la texture, la cuisson.
 - Créer un cahier d'activités avec quelques recettes pour le goûter, l'enfant pourra ainsi les reproduire.
- ✓ Nous profitons de tous ces moments pour faire « la promotion » d'une bonne hygiène :
- Se laver les mains avant de commencer à cuisiner, nettoyer son plan de travail, utiliser un essuie propre, se laver les mains avant de manger.

DEVELOPPER UN ACCUEIL ADAPTE AUX ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES ET EN SITUATION DE HANDICAP :

- ✓ Un centre de vacances permet de voir autre chose que l'environnement familial ou institutionnel qui peut parfois s'avérer un peu trop protecteur ou trop strict.
- ✓ Accueillir un enfant en situation d'handicap n'est pas forcément synonyme « de plus de travail ». Cela implique surtout de ne pas passer à côté d'étapes clé :
 - préparer son accueil.
 - prévoir les adaptations.
 - planifier des temps de régulation.
- ✓ Au niveau du Centre de vacances, il vient rechercher comme les autres des temps de partages et d'échanges avec ses pairs, de l'épanouissement personnel à travers les activités et les projets proposés.
- ✓ L'animateur est donc légitime pour répondre aux objectifs d'un accueil de loisirs pour l'enfant en situation d'handicap.
- ✓ Les CRA de Fleurus accueillent déjà des enfants à besoins spécifiques.

Comment ?:

En préparant l'équipe d'animation :

- ✓ Il est en effet déterminant que tous les animateurs soient informés, sensibilisés et formés à l'accueil des enfants porteurs de handicap.

En organisant l'accueil :

- ✓ Identifier un animateur référent pour l'enfant, sans qu'il l'accompagne en permanence.
- ✓ En faisant appel à des associations extérieures, des services de soutien afin d'élaborer une méthodologie d'accueil réfléchi.

L'organisation des activités :

- ✓ Mise en place d'activités qui leur seront rarement proposées durant la vie de tous les jours. A travers ces activités, se construit une relation d'entraide.

SENSIBILISER L'ENFANT AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Comment :

- ✓ En l'initiant à la découverte et au respect de la nature, de son environnement direct (y compris le mode de vie des habitants) et de l'espace public ;
- ✓ En développant le tri sélectif au sein de nos CRA ;
- ✓ En mettant en place des activités à partir de matériaux de récupération ;
- ✓ En le sensibilisant à une bonne gestion de l'eau au quotidien afin d'éviter le gaspillage.

III. MOYENS ET DISPOSITIONS POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

1. L'INFRASTRUCTURE :

- ✓ Les CRA sont organisés dans des écoles. Nous bénéficions de tous les locaux de l'école ce qui permet d'avoir des locaux adaptés aux besoins des enfants au niveau de l'espace et de la sécurité.
- ✓ Toutefois, en cas d'indisponibilité de l'école, un autre endroit d'accueil pourra être envisagé.

➤ Pour les CRA de Détente, Printemps, Automne et Hiver:

- ✓ Nous disposons de l'Ecole communale du Vieux-Campinaire, Chaussée de Gilly, 107 à 6220 Fleurus.

Nous bénéficions des locaux suivants :

- 3 locaux pour les moins de 6 ans dont un pour la sieste, avec des toilettes à disposition, les enfants ne doivent pas sortir du bâtiment;
- 3 locaux pour les activités des 6 à 12 ans, des toilettes à disposition.
- une petite cuisine.
- un réfectoire.
- une cour pour les moins de 6 ans
- une cour pour les plus de 6 ans.
- les locaux sont répartis dans deux bâtiments distincts, ce qui permet de répartir les enfants de moins de 6 ans et de plus de 6 ans par bâtiment.

En plus de l'infrastructure du centre, nous disposons :

- ✓ De la salle Polyvalente (salle omnisport) du Vieux-Campinaire.
- ✓ D'un espace vert : la « forêt des loisirs » qui comporte :
 - Une zone barbecue entièrement équipée permettant également de pique-niquer.
 - Une plaine de jeux.
 - Une zone verte en forêt, de plusieurs dizaines d'hectares, accessible toute l'année et serpentée de 7 circuits pédestres, équestres et VTT.

➤ Pour le CRA d'été :

- ✓ Nous disposons de toutes les infrastructures (côté maternelle et primaire) de l'Athénée Jourdan, Rue de Fleurjoux, 3 à 6220 Fleurus.
- ✓ L'entrée se fait du côté des écoles maternelles.

Le site comprend :

- Les cuisines de l'internat et ses annexes.
 - Un réfectoire de collectivité.
 - 4 cours intérieures.
 - Une salle de gymnastique.
 - Des terrains de jeux.
 - 9 locaux pour chaque groupe d'enfants, les enfants de 3 à 6 ans ont une aile indépendante avec des toilettes.
 - Un espace équipé de lits est réservé spécifiquement à la sieste. Celui-ci se situe à l'écart des lieux d'activité. Il est ouvert aux enfants qui souhaitent se reposer, se détendre en début d'après-midi.
 - Un local « secrétariat » aménagé pour l'accueil des parents le matin.
 - Un local « bureau du coordinateur ».
 - Un local « matériel » : tout le matériel est disposé dans cette pièce.
 - Un local « infirmerie ».
Ce local est aménagé et constitue un lieu où l'on peut donner les soins et où sont centralisés : la pharmacie, le carnet des soins et les fiches de santé individuelles.
 - Un local de réunion.
 - Des sanitaires pour les plus de 6 ans ainsi que des sanitaires pour les tout-petits.
- Un local est utilisé le matin pour l'accueil des enfants de la garderie.

En plus de l'infrastructure du centre, nous disposons :

- De la piscine communale.
- D'une aire de pelouse derrière la piscine communale.
- D'une piste d'athlétisme.
- De 3 terrains de football.

2. MATERIEL :

- ✓ Un budget est attribué pour l'achat du petit matériel (papier, colle, peintures, ciseaux, pinceaux, textures diverses, ...).
- ✓ La coordinatrice administrative gère tout cela en amont.
- ✓ Elle veille à ce que celui-ci soit disponible en suffisance, soit adapté et en bon état.
- ✓ Les achats sont réfléchis afin que le matériel corresponde au maximum à l'accueil de tous les enfants.
- ✓ Les matériaux de récupération sont très largement sollicités et utilisés (l'implication de tous est nécessaire).

Nous disposons du matériel suivant dans un local prévu uniquement à cet effet :

- Matériel pour bricolage (feuilles blanches et couleurs, crayons graphites, gommes, tailles crayons, lattes, pinceaux, gouaches, crayons de couleurs, pastels, piquoirs, marqueurs, craies, cartons, chiffonnettes, colle, ciseaux, papiers de soie, papiers mousse, ...)
- Les jeux d'intérieurs ; puzzles, jeux de cartes, jeux de société, ...
- Les jeux d'extérieur : les ballons (classiques, volley-ball, basket-ball, football, ...), cerceaux, quilles, matériel de tennis, de ping pong, crosses de hockey, foulards, et autres.

3. L'ACCUEIL DU MATIN :

➤ Pour les CRA de Détente, Printemps, Automne, Hiver et Été:

- ✓ Dès 7h30, une garderie est assurée. Les enfants sont accueillis dans un local commun, quel que soit leur âge.
- ✓ Ce local est aménagé en 2 espaces adaptés à l'âge des enfants (3-5 ans / 6-12 ans).
- ✓ Ils sont encadrés par des animateurs mais toutefois il s'agit d'un temps libre, l'enfant navigue dans l'espace aménagé avec des jeux mis à sa disposition.
- ✓ Un panneau d'affichage est mis à jour quotidiennement afin de présenter les activités prévues pour chaque tranche d'âge.
- ✓ Aux CRA de **Détente, Printemps, Automne et Hiver**, à partir de 09h00, les animateurs de chaque groupe viennent chercher les enfants et forment leurs groupes.
- ✓ Pour l'été, à partir de 08h30 les animateurs viennent chercher les enfants de leur groupe et se rendent au lieu de rassemblement. Au-delà de 08h30, les enfants qui arrivent sont pris en charge par un animateur qui les déposera dans son-groupe.
- ✓ A 9h00, prise des présences par les animateurs et explication sur le déroulement de la journée.

- Pour permettre aux activités du matin de se mettre en place dans de bonnes conditions il est indispensable que le parent dépose son enfant avant 09h.
- Chaque site est fermé à clé à partir de 09h pour la sécurité de tous.

4. LE TEMPS DU REPAS :

La pause du midi est un temps important dans la journée de l'enfant :

- c'est le moment pour souffler et pour recharger les batteries ;
- c'est aussi un temps éducatif où l'on apprend à vivre avec les autres enfants.

➤ Pour les CRA de Détente, Printemps, Automne et Hiver:

- Le repas, les collations et les boissons ne sont pas fournis.
- Ceux-ci doivent donc être prévus, en suffisance, par les parents.
- Il est demandé de privilégier les gourdes et les boîtes à tartines.
- Seul un potage est offert à midi aux enfants.

➤ Pour le CRA d'été :

- Un repas chaud est proposé avec comme principe « l'assiette équilibrée » : un apport journalier en protéines, légumes et féculents.
- Les enfants peuvent découvrir de nouveaux goûts pendant le repas.
- Les enfants sont invités à goûter systématiquement aux plats préparés et ensuite leur avis leur est demandé.
- Les enfants sont rangés par groupe devant la porte au fond du réfectoire (côté cour).
- Un ou une chef (fe) animateur (trice) fait rentrer les groupes.
- Deux animateurs se voient attribués une table, ils sont responsables de celle-ci.
- Ils veillent à ce que tout le monde mange.
Ils tiennent compte des allergies de chacun.
Les enfants ne se déplacent pas durant le repas mais uniquement pour aller aux toilettes.

5. LE TEMPS CALME ET LE TEMPS LIBRE :

- ✓ Au départ d'un thème, les journées sont rythmées par des activités encadrées à l'intérieur ou à l'extérieur et par des temps libres. (Lecture de contes, jeux de société, parcours de psychomotricité, activités sportives, manuelles, culinaires, piscine, visites de fermes...).
 - ✓ Pour les plus petits, après le repas, certains vont à la sieste et d'autres participent à un temps calme.
 - ✓ Pour les enfants qui ne dorment pas, différentes animations sont mises en place pour que l'enfant puisse se poser : contes, histoires audio, diapos (les coins doux).
 - ✓ Des activités libres sont permises également jusqu'à la reprise des activités à 14h. Pendant ce temps les animateurs sont présents mais plus pour « veiller » que pour « surveiller ».
- Ces moments sont aussi de véritables moments d'échanges et de discussions avec eux, d'individu à individu, en considérant l'enfant à part entière et plus seulement le groupe d'enfants.
- En effet, ils sont là pour aider les enfants dans leurs activités ou leurs jeux en faisant attention à ne pas interférer dans leurs choix.

Qu'entend-on par notion de « temps libre » ?

Au sein de nos CRA nous accordons une grande place au temps libre juste après le repas mais aussi à d'autres moments comme avant ou après une activité.

- ✓ Le temps libre permet à chaque individu de vivre des expériences en autonomie.
- ✓ Lors de ces temps libres, l'enfant peut choisir d'être seul ou en groupe et de faire ce qu'il veut.
- ✓ En faisant ce dont il a envie, l'enfant va développer par lui-même des savoirs-faire et des savoirs-être en accord avec ces besoins.
- ✓ Dans ces temps libres, les règles du « vivre ensemble » sont toujours d'application. En effet, chaque enfant ne peut pas exercer sans limites ses libertés individuelles. Il est donc important de rappeler les règles de vie faites au début du CRA. (Le respect de l'autre, le respect du « vivre ensemble », le respect du matériel...).

6. LE GOUTER :

➤ Pour les CRA de Détente, Printemps, Automne, Hiver et été:

- ✓ En fonction des activités prévues l'après-midi, le goûter s'organise différemment :
 - Soit tous les enfants sont réunis pour partager ce moment ensemble.
 - Soit les enfants restent dans leur petit groupe d'activité, ce qui facilite les échanges sur la manière dont ils ont vécu leur journée.

7. L'ACCUEIL DU SOIR :

✓ Pour les CRA de Détente, Printemps, Automne et Hiver :

- A la suite du goûter, l'accueil du soir est tout doucement organisé.
- Reprise des enfants par les parents à 16h00.
- Une garderie est organisée à partir de 16h30 jusque 17h30.

✓ Pour le CRA d'été :

- A la suite du goûter, l'accueil du soir est tout doucement organisé.
- Les enfants qui prennent le premier car sont invités à se retrouver à un endroit précis de la cour.
- Chaque groupe rejoint le lieu de rassemblement du matin.

- A 16h30 le coordinateur est présent à la grille et ouvre aux parents. Ceux-ci se dirigent vers le groupe de leur enfants afin de le ou les récupérer.
- Une garderie est alors organisée jusque 17h30.

Remarque :

Pour ces CRA, les enfants restant à la garderie sont notés sur une liste. Ils sont encadrés par des animateurs mais toutefois il s'agit d'un temps libre, l'enfant navigue dans l'espace aménagé avec des jeux mis à sa disposition.

8. LES ACTIVITES:

- ✓ Lors de chaque période d'ouverture, chaque CRA construit son propre projet d'animation, en lien avec le présent projet pédagogique.
- ✓ Ce projet d'animation présente un thème choisi par le Centre durant la période d'ouverture ainsi que les activités qui s'y dérouleront.
- ✓ Chaque thème invite ainsi l'enfant à se plonger dans un monde imaginaire. Une ambiance sera alors créée à l'aide de décors, costumes, musique...
- ✓ Les activités sont variées et choisies pour chaque groupe en fonction de l'âge, des capacités et des compétences des enfants.
- ✓ Des excursions ou sorties sont organisées, elles ont une vocation ludique mais aussi pédagogique.
Ces « sorties » peuvent être choisies en fonction du thème décidé.
- ✓ Pour les CRA **Détente, Printemps, Automne et Hiver**, les activités proposées sont plus axées sur des bricolages, jeux, sports, recettes culinaires...
- ✓ Pour les CRA d'été, les activités proposées sont plus vastes (4 semaines) :
 - Activités sportives (piscine...), culturelles (visite de musée, d'exposition...), récréatives ou ludiques (visite d'un domaine, animations avec TIBI) sont organisées afin d'offrir aux enfants une autre ouverture au monde.
- ✓ L'été, une fête de fin de plaine ou un grand jeu sont réalisés.
Ce moment privilégié permet aux enfants de dialoguer et de mettre en avant ce qu'ils ont fait durant le stage et permet également à l'équipe de tisser des liens avec les familles.

9. LES PARTENAIRES :

- ✓ Les CRA de Fleurus travaillent en partenariat avec :
 - Le PCS.
 - La bibliothèque « la Bonne source ».
 - Le CPAS.
 - Le Centre Culturel.
 - Le service Tourisme.
 - Le service des Travaux de la Ville.

10. L'ENVIRONNEMENT LOCAL :

- ✓ Lors de nos CRA, les animateurs profitent du cadre pour exploiter au mieux les ressources environnantes et locales.
 - Par exemple : bibliothèque, Ravel, piscine, espace vert, et ce au profit des enfants.

11. L'ESPRIT VACANCES :

- ✓ Nous sommes convaincus que pour vivre de vraies vacances l'enfant a besoin de :
 - Créativité.
 - D'évasion.
 - D'apprendre mais autrement que le scolaire (profiter des connaissances et compétences de chacun afin de découvrir de nouveaux centres d'intérêt)
Nous demandons à nos animateurs d'éviter les rites scolaires (ex : les rangs deux par deux...).
 - De prendre son temps (profiter des temps libres).
 - De s'amuser à son propre rythme, l'équipe est donc à l'écoute de l'enfant.
 - De profiter de l'espace extérieur. (ex : on encourage à prendre les collations à l'extérieur..).

IV. L'ORGANISATION AUTOUR DES ENFANTS

1. LA RELATION AVEC LES PARENTS :

- ✓ Le premier contact avec les parents a lieu lors de l'inscription.
- ✓ Les parents sont invités, dès l'inscription de leur(s) enfant(s), à lire le R.O.I. ainsi que le projet pédagogique.
- ✓ Les animateurs sont disponibles et à l'écoute des demandes et des besoins des parents.
 - Ils tentent d'établir une relation de confiance et de collaboration avec ceux-ci.
- ✓ L'échange d'information est essentiel au bon déroulement de la plaine et à une prise en charge adaptée de l'enfant.
- ✓ Quand les parents viennent chercher les enfants, un animateur par groupe est présent pour répondre à toutes les questions. (La journée s'est-elle bien passée ? Qu'a-t-on mangé ? Faut-il quelque chose de particulier pour le lendemain ?)
- ✓ En cas de problème particulier avec un enfant, le coordinateur se charge de rencontrer les parents/responsables concernés.
- ✓ De manière journalière, la fin de journée se passe en présence de tous les animateurs et du coordinateur.

2. L'ORGANISATION DES GROUPES :

- ✓ Sur base des inscriptions préalables, les enfants sont pré répartis en groupe d'âge.
 - ✓ Les groupes sont formés avant le démarrage du CRA.
 - ✓ Toutefois, des changements de groupe peuvent être envisagés par l'équipe éducative.
 - ✓ L'encadrement est adapté aux normes ONE en fonction du nombre d'enfants inscrits.
 - ✓ La répartition des enfants en groupe d'âges nous permet de mettre en place des activités appropriées à l'âge de chacun d'entre eux.
- ✓ **Pour les CRA de Détente, Printemps, Automne et Hiver :**
- Groupe des petits :
3 à 5 ans
 - Groupe des moyens :
6 à 8 ans
 - Groupe des grands :
9 à 13 ans

✓ **Pour le CRA d'été :**

- ✓ Une attention plus particulière est apportée à l'accueil des enfants.
 - une couleur sera attribuée par groupes d'enfants.
 - les animateurs porteront un t-shirt de la couleur du groupe qu'ils animent, un repère facile pour les enfants et pour les parents.
 - L'équipe d'encadrement aura également un badge nominatif afin de faciliter le contact.

- ✓ **Groupe des petits :**
 - 3 ans
 - 4 ans
 - 5 ans

- ✓ **Groupe des grands :**
 - 6-7 ans
 - 8-9 ans
 - 10-13 ans

Remarques:

- Bien évidemment, cette répartition reste théorique et si un enfant semble être, d'un point de vue émotionnel, plus à l'aise dans le groupe d'âge inférieur ou supérieur, cela sera pris en compte lors de la répartition dans les groupes.
- En fonction du nombre d'enfants, plusieurs activités sont proposées, ce qui permet aux enfants et aux animateurs de faire connaissance en petit groupe et d'effectuer des activités en tournante.

3. L'EVALUATION AVEC LES ENFANTS :

- ✓ L'évaluation tant au niveau de l'équipe d'encadrement qu'au niveau des enfants est un processus nécessaire et essentiel au bon fonctionnement d'un centre de vacances.
 - Chaque jour, sous forme de « conseil d'enfants », les enfants évaluent le déroulement de la journée, leur vécu. (Échanges, discussions).
 - L'équipe encadrante pourra ainsi remédier et réajuster s'il y a lieu ses activités en fonction des remarques des enfants.
 - De ce fait, l'enfant se sent respecté dans ses choix.

4. LES REGLES DE VIE :

- ✓ Notre priorité est de faire passer de bonnes vacances aux enfants que l'on accueille. Toutefois, le Centre de vacances étant un lieu de vie important, l'enfant doit apprendre à vivre en société avec ses joies et ses contraintes. Nous devons donc les responsabiliser afin que la vie en communauté se déroule au mieux.
- ✓ Il est important que l'adulte soit conscient qu'il est pris en modèle par l'enfant et que son comportement sera imité par celui-ci.
- ✓ L'équipe d'animation et les parents doivent donc adopter une attitude exemplaire et bienveillante.

- Notre règlement d'ordre intérieur sert de balise.
- Une charte de vie, construite avec les enfants, dans chacun des groupes permet d'ajuster les règles de manière à ce qu'elles soient comprises et connues par tous.
- En cas de non-respect des règles l'enfant est invité à réfléchir à son acte, à proposer et réaliser une action de réparation.
- En cas de manquement grave, de mise en danger de soi ou d'autrui, le coordinateur convoque les parents pour une entrevue afin de recadrer l'enfant.
- En cas de violence ou de récidive, le coordinateur peut se voir dans l'obligation d'exclure l'enfant du stage.

5. L'ACCUEIL DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES OU EN SITUATION DE HANDICAP :

- ✓ Comme décrit ici plus haut, les CRA de Fleurus ont pour objectif de développer un accueil « adapté » pour les enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap.
- ✓ L'équipe d'encadrement et le PO ont réfléchi à la mise en place d'un accueil adapté aux enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap pour les CRA de Fleurus. (voir projet en annexe.

V. L'ENCADREMENT

1. LE RECRUTEMENT ET LA DYNAMIQUE :

- ✓ Chaque année et ce avant les différentes périodes des CRA, la Ville de Fleurus procède à une campagne de recrutement.
- ✓ Les conditions de recrutement et les salaires sont fixés par le Conseil communal.
- ✓ Un tri des candidatures est effectué par le service du personnel et la coordinatrice administrative, en conformité avec les normes demandées par l'O.N.E.
- ✓ Chaque « nouveau » candidat est reçu à un entretien individuel afin d'évaluer ses capacités à travailler dans un centre de vacances.
- ✓ Lors du choix des candidats un dossier est alors présenté au Collège Communal afin que celui-ci valide la décision de « la commission de recrutement ».
- ✓ A la fin de chaque quinzaine, les animateurs et aides animateurs sont évalués en présence de la coordinatrice administrative, du coordinateur et des chefs animateurs.
 - La coordinatrice administrative s'occupe de l'organisation générale durant l'année (l'envoi de courrier, la réservation des excursions et du car, la gestion générale, etc.) ainsi que du recrutement avec l'aide du service du personnel.

➤ Pour le CRA d'été :

- ✓ L'engagement du coordinateur et des chefs animateurs se fait en amont afin de pouvoir préparer au mieux les CRA de l'été.
- ✓ Des réunions préparatoires sont organisées avec la coordinatrice administrative, le coordinateur et les chefs animateurs portant sur:
 - L'organisation générale.
 - Le choix des excursions.
 - Le thème pour le projet d'animation des animateurs.
 - L'organisation de la fête.
 - Le matériel nécessaire à la réalisation des activités.
- ✓ Lors de la signature des contrats des animateurs et aides-animateurs, on constitue les groupes afin de répartir les périodes de travail et les groupes attribués.

- ✓ Le projet pédagogique est clairement expliqué pour l'aide à la mise en place des activités qui seront ainsi bien pensées.
- ✓ Ces réunions permettront à chacun de « faire connaissance » et de contribuer ainsi aux différents thèmes qui seront développés pendant la durée du Centre.
- ✓ Toutefois, durant les Centres des réunions de débriefing sont prévues afin que chaque personne puisse s'exprimer sur le déroulement du quotidien et de la semaine.
- ✓ C'est à ce moment que l'on fait part d'éventuels problèmes ou suggestions afin de pouvoir remédier au plus vite s'il y a lieu.
- ✓ En dehors des activités animées par le personnel d'encadrement, nous faisons appel à différentes ressources humaines.

Exemples :

- Des animateurs du Service Provincial de la Jeunesse viennent animer différentes activités telles que de l'expression théâtrale, l'art de jongler,...
- Des superviseurs de l'Ecole de Cadres viennent rendre visite à leurs stagiaires et donner à cette occasion des informations sur leurs formations.
- Des clubs sportifs permettent aux enfants de s'initier à certains sports tels que le basket, le tennis de table, le volley-ball,.....

2. LA QUALIFICATION DES ENCADRANTS :

L'encadrement sera assuré par une équipe d'animateurs formés et compétents :

- ✓ Un/une coordinateur/trice breveté(e) responsable du site.
- ✓ Des animateurs brevetés ou assimilés.
- ✓ Des animateurs non brevetés ou en cours de formation.
- ✓ Des stagiaires.

3. LA PREPARATION DE L'ACCUEIL :

- ✓ Arriver dans un centre de vacances le premier jour est une expérience marquante pour tout enfant, habitué ou non à ce centre.
- ✓ Les quelques heures qui suivent l'accueil sont déterminantes et demandent à être préparées avec soin.
- ✓ Pour que les enfants s'adaptent au centre de vacances, il faut d'abord que les lieux et les activités soient pensés pour eux.
- ✓ Le centre de vacances doit également être fléché, de sorte que les enfants et les parents puissent aller librement d'un endroit à l'autre en se sentant sécurisés. (Repérer les lieux clés comme les toilettes...)
- ✓ Pour ce faire, des réunions de concertation sont organisées avec l'équipe d'encadrement, avant chaque période d'accueil, pour que l'équipe puisse :
 - S'approprier le projet d'accueil.
 - Réfléchir et penser aux animations.
 - Préparer et adapter les activités.
 - Echanger les idées.
 - Répartir les groupes d'âge.
 - Prévoir les besoins en matériel.

- Aménager les locaux.

- ✓ Lors de la signature des contrats, des explications sur l'organisation et les principes d'animation sont données à tous les animateurs désignés.
Ce moment permet aussi aux animateurs de se rencontrer, de faire connaissance et de créer un esprit d'équipe et une cohésion entre eux.
- ✓ Une dernière réunion est programmée avant le centre de vacances afin de faire le point sur les animations et sur le matériel nécessaire.
- ✓ Pour le CRA d'été, nous consacrons une journée avant le début du centre à la préparation et à l'organisation de l'espace.
- ✓ Les animateurs se rendent sur les lieux afin de disposer tout le matériel et les jeux sous les directives du coordinateur.

4. L'EVALUATION :

- ✓ Pendant le CRA des réunions quotidiennes sont réalisées et animées par le coordinateur. Chaque réunion comporte :
 - un bilan rapide et synthétique de la journée passée.
 - une préparation du lendemain (activités, tâches, anticipation des jours suivants, etc.).
 - une régulation de l'équipe d'animation si nécessaire.
 - un retour sur les objectifs pédagogiques et un ajustement de ceux-ci si nécessaire.
- ✓ Les chef(fes) animateurs (trices) évaluent au moins une fois semaine l'animateur au niveau d'une activité. Ceci afin de voir si tout se passe bien pour lui au niveau de l'animation. Si ce n'est pas le cas l'équipe épaulera alors celui-ci pour ses activités, animations. (voir modèle en annexe)
- ✓ Une évaluation globale est réalisée après chaque période de prestation des animateurs. Celle-ci se réalise avec le coordinateur du Centre, la coordinatrice administrative et les chefs animateurs.
- ✓ Une évaluation est aussi prévue pour les chefs animateurs et le coordinateur. Pour les chefs, celle-ci se déroule avec le coordinateur du Centre et la coordinatrice administrative.
- ✓ L'évaluation du coordinateur se fait par la coordinatrice administrative.
- ✓ A la fin du Centre, une évaluation globale est faite en vue d'ajuster et d'améliorer le fonctionnement général et quotidien du Centre de vacances. Elle permet aussi de discuter des attitudes de chacun.
- ✓ Une boîte à suggestion est installée au secrétariat du CRA afin que les parents, les enfants puissent y déposer leurs desideratas, suggestions, remarques.
- ✓ Les remarques, commentaires et souhaits des enfants et des parents seront notés. Ils seront débattus lors de l'évaluation de l'équipe d'encadrement.

VI. CONCLUSION

- ✓ Malgré des rôles et des fonctions différents.
- ✓ Les adultes ont un objectif commun :

LE BIEN-ETRE DES ENFANTS !!!

VII. ANNEXES

- Fiche d'inscription individuelle.
- Evaluation du personnel encadrant.
- Fiche individuelle d'observation d'une animation-activité.
- Projet sur l'inclusion des enfants à besoins spécifiques et porteurs de handicap.